

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Bureau des Procédures d'Utilité Publique

SIVOM de la Communauté du Béthunois

Augmentation de la capacité de pompage du forage d'HINGES (00192X0030/F1)

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 4 août 2011, une enquête publique est ouverte du 20 septembre au 7 octobre 2011 inclus sur la demande d'autorisation concernant l'augmentation de la capacité de pompage du forage (00192X0030/F1) sur le territoire de la commune d'HINGES au titre du Code de l'Environnement, Livre II, titre 1er, chapitre IV, présentée par le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Pendant ce délai, les pièces du dossier d'enquête pourront être consultées en mairie d'HINGES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (hors jours fériés ou fêtes locales).

Monsieur Jean BOUREL, commandant de brigade de gendarmerie en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, en mairie d'HINGES, pour recevoir ses observations :

- le mardi 20 septembre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le vendredi 7 octobre 2011 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les observations éventuelles sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé en mairie d'HINGES ou être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, en mairie d'HINGES, qui les annexera au registre d'enquête.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie d'HINGES, en Sous-Préfecture de BETHUNE et en Préfecture du Pas-de-Calais. Les demandes de communication de ces documents doivent être adressées à M. le Préfet du Pas-de-Calais – DAGE/BPUP. Ces documents sont également consultables sur le site internet de la Préfecture du Pas de Calais (www.pas-de-calais.pref.gouv.fr) dans la rubrique « Consultation du public ».

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande par arrêté.